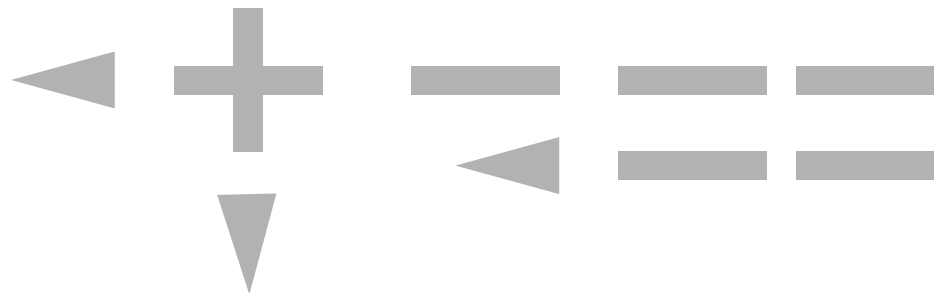


2005

Office fédéral de la police
Ufficio federale di polizia
Bundesamt für Polizei

Statistique policière de la criminalité SPC



Comprenant les dénonciations des 10 dernières années

Voir au verso pour la Statistique suisse des stupéfiants s.v.p.

L'essentiel en bref

- Le **nombre total** d'infractions enregistrées en 2005 (303 270) présente un recul de 10,5 % (-35 565 dénonciations) par rapport à l'année précédente. Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis quatre ans. Une augmentation de 1,9 % avait été constatée en 2004.
- Un **recul** par rapport à l'année précédente est à signaler dans les cas de **vol**¹ (-13,9 %), de **brigandage** (-11,5 %), de **séquestration et enlèvement** (-8,1 %), de **vol de véhicules** (-5,0 %), de **homicide** (-4,2 %), de **infractions contre l'intégrité sexuelle**² (-3,8 %), de **escroquerie** (-3,3 %), de **violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires** (-3,2 %) et de **lésions corporelles intentionnelles** (-1,2 %).
- Une **augmentation** est à souligner notamment dans les cas de **blanchiment d'argent**³ /**défaut de vigilance en matière d'opérations financières** (+64,6 %), de **abus de confiance**⁴ (+50,6 %), de **extorsion et chantage** (+17,6 %), de **viol** (+12,7 %), de **incendie intentionnel** (+11,5 %), de **contrainte** (+5,3 %) et de **menaces** (+2,5 %).
- La part des **suspects mineurs** par rapport à l'ensemble des dénonciations est tombée au plus bas niveau (17,9 %) depuis 1982, date de l'introduction de la statistique. En 2005, 52,8 % des suspects étaient des ressortissants étrangers et 78,5 % d'entre eux possédaient une adresse en Suisse.

La Statistique policière de la criminalité (SPC) est une **statistique de dénonciations limitée** à une sélection de catégories d'infractions. Comme le souligne la partie méthodologique (cf. ci-après), elle présente de nombreux **défauts dans la conception du relevé**. Il faut donc considérer ces chiffres tout au plus comme des **indicateurs** approximatifs permettant de dégager des ébauches de **tendances**.

Début 2006, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a décidé, conjointement avec les départements fédéraux concernés (DFJP et DFI), de mettre en œuvre le projet de révision approfondie de la SPC, élaboré par l'Office fédéral de la statistique. Il est prévu de publier la nouvelle statistique pour la première fois en 2010; celle-ci fournira des données plus détaillées et plus fiables.

Durant la période transitoire, les dénonciations enregistrées par les corps de police cantonaux et municipaux continueront d'être réunies et publiées par l'Office fédéral de la police, selon les vœux de la CCDJP. Par contre, seuls des chiffres annuels seront fournis.

Berne, juin 2006

¹ sans les véhicules

² viol non compris

³ sans les infractions ressortissant à la Confédération

⁴ importantes vagues d'infractions en série dans le canton de Zurich

Méthode

Introduction

L'actuelle Statistique policière de la criminalité (SPC) existe depuis 1982. Or, en l'espace de quelque 25 ans, les besoins en informations, la propension à porter plainte, les phénomènes criminels et les structures policières ont beaucoup changé. Nul ne conteste donc le fait que ce produit statistique des années 80 ne répond plus aux exigences actuelles.

Fort de ce constat, l'Office fédéral de la statistique a élaboré ces dernières années un projet de révision en collaboration avec les cantons. Un essai pilote a été lancé en janvier 2005 dans le canton de St-Gall. Le 6 avril 2006, lors de son assemblée de printemps, la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a décidé, conjointement avec les départements fédéraux concernés (DFJP et DFI), de mettre en œuvre le projet de révision au niveau national. Les données disponibles dans le futur seront donc bien plus détaillées et plus fiables. Il sera possible d'effectuer des évaluations flexibles en fonction de différentes caractéristiques se rapportant aux personnes, mais aussi en fonction des différentes infractions ou lois.

La nouvelle conception de la SPC prévoit une infrastructure électronique destinée à réduire au maximum le volume de travail et par conséquent les coûts de cette statistique. Celle-ci doit encore être introduite dans bon nombre de cantons. Par ailleurs, le mode de saisie des données doit être standardisé pour l'ensemble de la Suisse. Comme ce sont des travaux qui prennent du temps, la SPC dans sa nouvelle conception ne devrait pas être publiée avant 2010. D'ici là, la SPC continuera de paraître sous sa forme actuelle.

Description

Les chiffres de l'actuelle statistique des dénonciations pénales sont relevés par les polices cantonales et municipales et publiés chaque année par l'Office fédéral de la police (fedpol)¹. Contrairement aux statistiques policières d'autres pays, la SPC suisse n'est pas une statistique générale. Elle se fonde sur une sélection d'infractions ou de groupes d'infractions visées par le code pénal (CP)². Seules sont en-

¹ La gestion des données relatives aux dénonciations demeure du ressort des corps de police cantonaux et municipaux.

² Les infractions à la législation sur la circulation routière et à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) ne sont pas non plus prises en compte. Les infractions à la loi sur les stupéfiants font l'objet d'une statistique séparée.

registrées des infractions pénales signalées à la police dans des catégories de délits choisies. Ce sont essentiellement les infractions contre la vie et l'intégrité corporelle, contre la liberté, contre l'intégrité sexuelle de même que contre le patrimoine.

Autrement dit, les infractions à certaines dispositions pénales n'y figurent pas. C'est le cas par exemple des art. 124 à 126 CP (lésions corporelles et voies de fait) ou de l'art. 144 (dommages à la propriété). D'autres normes pénales, comme les art. 122 et 123 CP (lésions corporelles graves et simples), sont recensées de manière groupée. Enfin, la SPC passe sous silence les infractions récentes et les nouveaux phénomènes criminels (p.ex. escroquerie à la carte de crédit, cybercriminalité).

Recueil des données

Basée sur une sélection de domaines, la statistique des dénonciations pénales est limitée dans son interprétation en raison notamment de l'imprécision des méthodes appliquées. Les sondages effectués dans les cantons et les entretiens menés avec des représentants de la police donnent notamment lieu aux remarques suivantes:

- **Techniques d'enregistrement:** les dénonciations communiquées par les cantons ne peuvent pas être ventilées selon les besoins et ne permettent guère des modifications. Il y a tout lieu de penser d'une part que, selon le système d'exploitation, les infractions sont annoncées plusieurs fois en cas de recherches ultérieures. D'autre part, les récidivistes identifiés apparaissent, par la force des choses, plusieurs fois par délit, par formulaire et par canton.
- **Catégorisation:** il n'existe aucune définition unifiée des infractions enregistrées. Selon les cantons, la notion d'infraction correspond à une dénonciation effective, à une dénonciation collective, à un rapport, à un événement (cas), à un acte délictueux ou une personne lésée. Aucune réponse de portée générale n'a encore été apportée à la question de savoir quels actes tombent sous la notion d'une infraction déterminée. Ainsi par exemple, il n'a pas encore été établi définitivement si les vols comprennent les infractions d'importance mineure (art. 172^{ter} CP) et si les voies de fait sont prises en compte dans les lésions corporelles.
- **Règles d'enregistrement et principes d'exploitation:** comme mentionné plus haut, les modes de comptabilisation divergent d'un corps de police à l'autre. Si le comptage est effectué sur la base des cas, certains cantons enregistrent plusieurs infractions ou prennent en compte plusieurs fois une infraction. D'autres enregistrent uniquement le délit le plus grave ou n'appliquent aucun comptage multiple. Dans une affaire où quatre membres d'une famille sont tués par exemple, une majorité de cantons considèrent ce geste comme un seul homicide alors que les autres cantons en comptent quatre.

De surcroît, il est difficile de savoir si les cantons exploitent uniquement les délits dénoncés sur leur territoire ou s'ils traitent l'ensemble des infractions enregistrées dans leur système, c'est-à-dire également les affaires qui ont fini par être prises en charge par d'autres cantons.

- **Gestion des modifications:** les modifications de la SPC et les effets du passage à une saisie et à une exploitation électronique des chiffres sur la criminalité n'ont été ni consignés ni exploités. Les modifications apportées aux principes d'enregistrement et d'exploitation dans quelques cantons sont connues. Mais comme elles n'ont pas été consignées, il est impossible d'en analyser les incidences.

Pertinence

Les propos qui précèdent montrent que la SPC est une statistique de dénonciations limitée à une sélection de catégories d'infractions qui, de ce fait, ne se prête que dans une faible mesure à des recherches criminologiques approfondies. La pertinence scientifique de cette statistique se rapproche de celle de l'*European Sourcebook of Crime and Criminal Justice Statistics*, régulièrement publiée par le Conseil de l'Europe, qui tente également de tirer une seule et unique statistique globale comparative à partir de relevés à la structure complètement différente. A noter également les faiblesses de la méthode appliquée actuellement dans le relevé des données. Les effets de ces carences sur la pertinence de la SPC sont néanmoins difficiles à estimer. Les chiffres actuels sont donc à utiliser tout au plus comme des indicateurs qui permettent de dégager des tendances sur plusieurs années. Si l'on souhaite tirer des conclusions détaillées sur l'évolution de la criminalité en Suisse, il est nécessaire d'étoffer le relevé actuel des dénonciations avec du matériel statistique supplémentaire émanant d'autres recherches.

TABLE DES MATIERES

	Page
Homicides intentionnels	1
Lésions corporelles	2
Abus de confiance	3
Vol (sans véhicules)	4
- dont cambriolage	5
- dont vol à l'arraché	5
Vol de véhicule (incl. vol d'usage)	6
Brigandage	7
Escroquerie	8
Extorsion et chantage	9
Menaces (dont menaces à la bombe)	10
Contrainte	11
Séquestration et enlèvement	12
Séquestration et enlèvement (circonstances aggravantes)	13
Prise d'otage	14
Viol	15
Autres infractions contre l'intégrité sexuelle	16
Incendie intentionnel	17
Actes préparatoires délictueux	17
Violence ou menace contre les autorités et les fonctionnaires	18
Blanchiment d'argent / Défaut de vigilance en matière d'opérations financières et droit de communication..	18
Personnes évadées	19
Personnes disparues	20
Suicides signalés à la police	20

GRAPHIQUES

Annexes

- A Nombre total des infractions recensées en Suisse, 1996-2005
- B Nombre total des infractions recensées en Suisse; augmentation/diminution par rapport à l'année précédente en %, 1996-2005
- C Pourcentage des suspects mineurs en Suisse, 1996-2005
- D Pourcentage des suspects étrangers en Suisse, 1996-2005
- E Homicides intentionnels et nombre de victimes, 1996-2005
- F Lésions corporelles intentionnelles, 1996-2005
- G Vol, 1996-2005
- H Cambriolage et vol à l'arraché, 1996-2005
- I Infractions sélectionnées contre le patrimoine: escroquerie, abus de confiance, brigandage, 1996-2005
- J Viol, 1996-2005
- K Autres infractions contre l'intégrité sexuelle: articles 187-189, 191-194, 198 CPS, 1996-2005
- L Infractions au CPS recensées, taux pour 1 000 habitants, 1996-2005

HOMICIDES INTENTIONNELS

Page 1

CPS ART. 111 MEURTRE		
" " 112 ASSASSINAT		
" " 113 MEURTRE PASSIONNEL		
" " 114 MEURTRE SUR LA DEMANDE DE LA VICTIME		
" " 115 INCITATION ET ASSISTANCE AU SUICIDE		
" " 116 INFANTICIDE		
	2005	2004
EN TOUT	204	213
<hr/>		
DELIT CONSOMME	75	79
TENTATIVE	129	134
<hr/>		
MOYENS UTILISES		
<hr/>		
ARME A FEU	48	57
ARME BLANCHE	57	61
ETRANGLEMENT	15	16
<hr/>		
AUTEURS IDENTIFIES	200	213
<hr/>		
MASCULIN	180	197
FEMININ	20	16
<hr/>		
MINEURS	11	8
<hr/>		
ETRANGERS	111	109
DONT DOMIC. EN SUISSE	102	94
DONT DOMIC. A L'ETR.	9	15
<hr/>		
VICTIMES	225	244
<hr/>		
MASCULIN	141	152
FEMININ	84	92

LESIONS CORPORELLES

Page 2

CPS ART. 122 LESIONS CORPORELLES GRAVES
" " 123 LESIONS CORPORELLES SIMPLES

	2005	2004
EN TOUT	8099	8198

MOYENS UTILISES

ARME A FEU	36	57
ARME BLANCHE	447	441

AUTEURS IDENTIFIES

	7135	6983
--	------	------

MASCULIN	6241	6175
FEMININ	894	808

MINEURS	1092	968
---------	------	-----

ETRANGERS	3782	3615
DONT DOMIC. EN SUISSE	3530	3412
DONT DOMIC. A L'ETR.	252	203

VICTIMES

	9200	8729
--	------	------

MASCULIN	5641	5351
FEMININ	3559	3378

ABUS DE CONFIANCE

Page 3

CPS ART. 138

	2005	2004
EN TOUT	2872	1907
<hr/>		
DELIT CONSOMME	2853	1897
TENTATIVE	19	10
<hr/>		
AUTEURS IDENTIFIES	1492	1282
<hr/>		
MASCULIN	1148	986
FEMININ	344	296
<hr/>		
MINEURS	24	29
<hr/>		
ETRANGERS	565	490
DONT DOMIC. EN SUISSE	477	396
DONT DOMIC. A L'ETR.	88	94

VOL (SANS VEHICULES)

CPS ART. 139

	2005	2004
EN TOUT	204996	237963
DELIT CONSOMME	186315	216744
TENTATIVE	18681	21219
MOYENS UTILISES		
ARME A FEU	5	27
ARME BLANCHE	62	133
AUTRES	25535	25614
AUTEURS IDENTIFIES	29515	34075
MASCULIN	23335	27529
FEMININ	6180	6546
MINEURS	6303	6868
ETRANGERS	16606	19781
DONT DOMIC. EN SUISSE	11968	15084
DONT DOMIC. A L'ETR.	4638	4697

VOL (SANS VEHICULES)

Page 5

CPS ART. 139

	2005	2004
--	------	------

DONT CAMBRIOLAGE

EN TOUT	61194	70370
---------	-------	-------

DELIT CONSOMME	46558	53776
----------------	-------	-------

TENTATIVE	14636	16594
-----------	-------	-------

AUTEURS IDENTIFIES	8355	9361
--------------------	------	------

MASCULIN	7846	8843
----------	------	------

FEMININ	509	518
---------	-----	-----

MINEURS	1804	1739
---------	------	------

ETRANGERS	4706	5270
-----------	------	------

DONT DOMIC. EN SUISSE	3175	3620
-----------------------	------	------

DONT DOMIC. A L'ETR.	1531	1650
----------------------	------	------

DONT VOL A L'ARRACHE

EN TOUT	1382	1816
---------	------	------

DELIT CONSOMME	1286	1745
----------------	------	------

TENTATIVE	96	71
-----------	----	----

AUTEURS IDENTIFIES	215	292
--------------------	-----	-----

MASCULIN	193	265
----------	-----	-----

FEMININ	22	27
---------	----	----

MINEURS	56	63
---------	----	----

ETRANGERS	127	135
-----------	-----	-----

DONT DOMIC. EN SUISSE	114	115
-----------------------	-----	-----

DONT DOMIC. A L'ETR.	13	20
----------------------	----	----

VOL DE VEHICULE (INCL. VOL D'USAGE)

Page 6

CPS ART. 139
LCR ART. 94
LF NAVIGATION INTERIEURE ART. 44

	2005	2004
EN TOUT	59041	62172
DELIT CONSOMME	58000	60879
TENTATIVE	1041	1293
MOYENS UTILISES		
ARME A FEU	1	6
ARME BLANCHE	9	5
AUTRES	4894	4822
AUTEURS IDENTIFIES	3362	3297
MASCULIN	3205	3139
FEMININ	157	158
MINEURS	1331	1255
ETRANGERS	1599	1617
DONT DOMIC. EN SUISSE	1220	1303
DONT DOMIC. A L'ETR.	379	314

BRIGANDAGE

Page 7

CPS ART. 140

	2005	2004
EN TOUT	2595	2933
<hr/>		
DELIT CONSOMME	2221	2534
TENTATIVE	374	399
MOYENS UTILISES		
<hr/>		
ARME A FEU	275	328
ARME BLANCHE	289	389
ETRANGLEMENT	11	23
AUTRES	696	835
AUTEURS IDENTIFIES	1615	1683
<hr/>		
MASCULIN	1521	1580
FEMININ	94	103
MINEURS	577	563
ETRANGERS	948	1032
DONT DOMIC. EN SUISSE	811	886
DONT DOMIC. A L'ETR.	137	146

ESCROQUERIE

Page 8

CPS ART. 146

	2005	2004
EN TOUT	7797	8063
DELIT CONSOMME	7148	7431
TENTATIVE	649	632
AUTEURS IDENTIFIES	4227	4460
MASCULIN	3469	3437
FEMININ	758	1023
MINEURS	108	638
ETRANGERS	1999	2226
DONT DOMIC. EN SUISSE	1379	1617
DONT DOMIC. A L'ETR.	620	609

EXTORSION ET CHANTAGE

CPS ART. 156

	2005	2004
EN TOUT	414	352
DELIT CONSOMME	317	300
TENTATIVE	97	52
AUTEURS IDENTIFIES	306	275
MASCULIN	263	256
FEMININ	43	19
MINEURS	90	82
ETRANGERS	202	169
DONT DOMIC. EN SUISSE	158	139
DONT DOMIC. A L'ETR.	44	30
VICTIMES	515	453
MASCULIN	340	323
FEMININ	175	130

MENACES

CPS ART. 180	2005	2004
EN TOUT	8246	8047
<hr/>		
AUTEURS IDENTIFIES	7317	6497
<hr/>		
MASCULIN	6452	5766
FEMININ	865	731
MINEURS	613	503
ETRANGERS	3947	3358
DONT DOMIC. EN SUISSE	3488	3130
DONT DOMIC. A L'ETR.	459	228
DONT MENACES A LA BOMBE	32	50
<hr/>		
AUTEURS IDENTIFIES	5	14
<hr/>		
MASCULIN	4	12
FEMININ	1	2
MINEURS		1
ETRANGERS	1	2
DONT DOMIC. EN SUISSE	1	2
DONT DOMIC. A L'ETR.		
<hr/>		
EXIGENCES		
<hr/>		
MOTIFS POLITIQUES	1	2
AUTRES	12	30

CONTRAINTE

CPS ART. 181

	2005	2004
EN TOUT	1593	1513
DELIT CONSOMME	1477	1398
TENTATIVE	116	115
AUTEURS IDENTIFIES	1633	1444
MASCULIN	1413	1293
FEMININ	220	151
MINEURS	230	133
ETRANGERS	819	700
DONT DOMIC. EN SUISSE	755	653
DONT DOMIC. A L'ETR.	64	47
VICTIMES	1656	1583
MASCULIN	712	774
FEMININ	944	809

SEQUESTRATION ET ENLEVEMENT

Page 12

CPS ART. 183

	2005	2004
EN TOUT	238	259
DELIT CONSOMME	228	251
TENTATIVE	10	8
AUTEURS IDENTIFIES	220	242
MASCULIN	197	222
FEMININ	23	20
MINEURS	18	11
ETRANGERS	141	138
DONT DOMIC. EN SUISSE	121	124
DONT DOMIC. A L'ETR.	20	14
VICTIMES	261	272
MASCULIN	98	87
FEMININ	163	185
EN DESSOUS DE 16 ANS	35	27
16 A 20 ANS	32	53

SEQUESTRATION ET ENLEVEMENT

Page 13

CPS ART. 184

CIRCONSTANCES AGGRAVANTES

	2005	2004
EN TOUT	3	6
DELIT CONSOMME TENTATIVE	3	6
AUTEURS IDENTIFIES	3	8
MASCULIN	3	7
FEMININ		1
MINEURS		1
ETRANGERS		2
DONT DOMIC. EN SUISSE		2
DONT DOMIC. A L'ETR.		
VICTIMES	3	5
MASCULIN	1	3
FEMININ	2	2
EN DESSOUS DE 16 ANS	1	1
16 A 20 ANS		1
EXIGENCES		
RANCON		
MOTIFS POLITIQUES		
AUTRES	2	4

PRISE D'OTAGE

CPS ART. 185

	2005	2004
EN TOUT	4	2
DELIT CONSOMME	3	2
TENTATIVE	1	
AUTEURS IDENTIFIES	3	1
MASCULIN	3	1
FEMININ		
MINEURS		
ETRANGERS	2	1
DONT DOMIC. EN SUISSE	1	1
DONT DOMIC. A L'ETR.	1	
VICTIMES	6	2
MASCULIN	4	1
FEMININ	2	1
EN DESSOUS DE 16 ANS		1
16 A 20 ANS	1	
EXIGENCES		
RANCON		
MOTIFS POLITIQUES		
AUTRES	1	

VIOL

CPS ART. 190

	2005	2004
EN TOUT	646	573
DELIT CONSOMME	545	471
TENTATIVE	101	102
AUTEURS IDENTIFIES	353	404
MINEURS	52	36
ETRANGERS	302	259
DONT DOMIC. EN SUISSE	262	236
DONT DOMIC. A L'ETR.	40	23
VICTIMES	567	577

AUTRES INFRACTIONS CONTRE L'INTEGRITE SEXUELLE

Page 16

CPS Art.	187 ACTES D'ORDRE SEXUEL AVEC DES ENFANTS		
"	"	188 ACTES D'ORDRE SEXUEL AVEC DES PERSONNES DEPENDANTES	
"	"	189 CONTRAINTE SEXUELLE	
"	"	191 ACTES D'ORDRE SEXUEL COMMIS SUR UNE PERSONNE INCAPABLE DE DISCERNEMENT OU DE RESISTANCE	
"	"	192 ACTES D'ORDE SEXUEL AVEC DES PERSONNES HOSPITALISEES, DETENUES OU PREVENUES	
"	"	193 ABUS DE LA DETRESSE	
"	"	194 EXHIBITIONNISME	
"	"	198 DESAGREMENTS CAUSES PAR LA CONFRONTATION A UN ACTE D'ORDRE SEXUEL	
		2005	2004
EN TOUT		3515	3655
<hr/>			
	DELIT CONSOMME	3417	3550
	TENTATIVE	98	105
AUTEURS IDENTIFIES		2253	2318
<hr/>			
	MASCULIN	2199	2269
	FEMININ	54	49
	MINEURS	310	301
	ETRANGERS	822	804
	DONT DOMIC. EN SUISSE	705	723
	DONT DOMIC. A L'ETR.	117	81
VICTIMES		3491	3668
<hr/>			
	MASCULIN	604	755
	FEMININ	2901	2936
	EN DESSOUS DE 16 ANS	1608	1791
	16 A 20 ANS	441	497

INCENDIE INTENTIONNEL

Page 17

CPS ART. 221	2005	2004
EN TOUT	1498	1344
<hr/>		
DELIT CONSOMME	1396	1257
TENTATIVE	102	87
AUTEURS IDENTIFIES	463	403
<hr/>		
MASCULIN	409	361
FEMININ	54	42
MINEURS	202	165
ETRANGERS	111	126
DONT DOMIC. EN SUISSE	91	111
DONT DOMIC. A L'ETR.	20	15

ACTES PREPARATOIRES DELICTUEUX

CPS ART. 260BIS	2005	2004
EN TOUT	33	22
<hr/>		
DELIT CONSOMME	30	21
TENTATIVE	3	1
AUTEURS IDENTIFIES	55	58
<hr/>		
MASCULIN	51	52
FEMININ	4	6
MINEURS	1	1
ETRANGERS	35	33
DONT DOMIC. EN SUISSE	26	25
DONT DOMIC. A L'ETR.	9	8

VIOLENCE OU MENACE CONTRE LES AUTORITES ET LES FONCTIONNAIRES

CPS ART. 285	2005	2004
EN TOUT	1313	1356
<hr/>		
AUTEURS IDENTIFIES	1415	1467
<hr/>		
MASCULIN	1244	1299
FEMININ	171	168
MINEURS	102	166
ETRANGERS	592	659
DONT DOMIC. EN SUISSE	486	584
DONT DOMIC. A L'ETR.	106	75

BLANCHIMENT D'ARGENT / DEFAUT DE VIGILANCE EN MATIERE D'OPERATIONS FINANCIERES ET DROIT DE COMMUNICATION

CPS ART. 305BIS 305TER	2005	2004
EN TOUT	163	99
<hr/>		
DELIT CONSOMME	163	96
TENTATIVE		3
AUTEURS IDENTIFIES	151	69
<hr/>		
MASCULIN	125	57
FEMININ	26	12
MINEURS	2	8
ETRANGERS	93	47
DONT DOMIC. EN SUISSE	62	28
DONT DOMIC. A L'ETR.	31	19

PERSONNES EVADEES

Page 19

	2005	2004
EN TOUT	2360	2468
MASCULIN	1703	1726
FEMININ	657	742
MINEURS	931	943
ETRANGERS	798	902
REINTEGREES	1994	2033
DONT DE DETENTION PREVENTIV	30	11
FEMININ	6	
MINEURS	3	3
REINTEGREES	24	8
DONT DE L'EXECUTION DE PEINE/ LORS DE MESURE EXECUTEE AU LIEU D'UNE PEINE	2314	2433
FEMININ	651	742
MINEURS	928	940
CONGE	225	228
REINTEGREES	1970	2025

PERSONNES DISPARUES

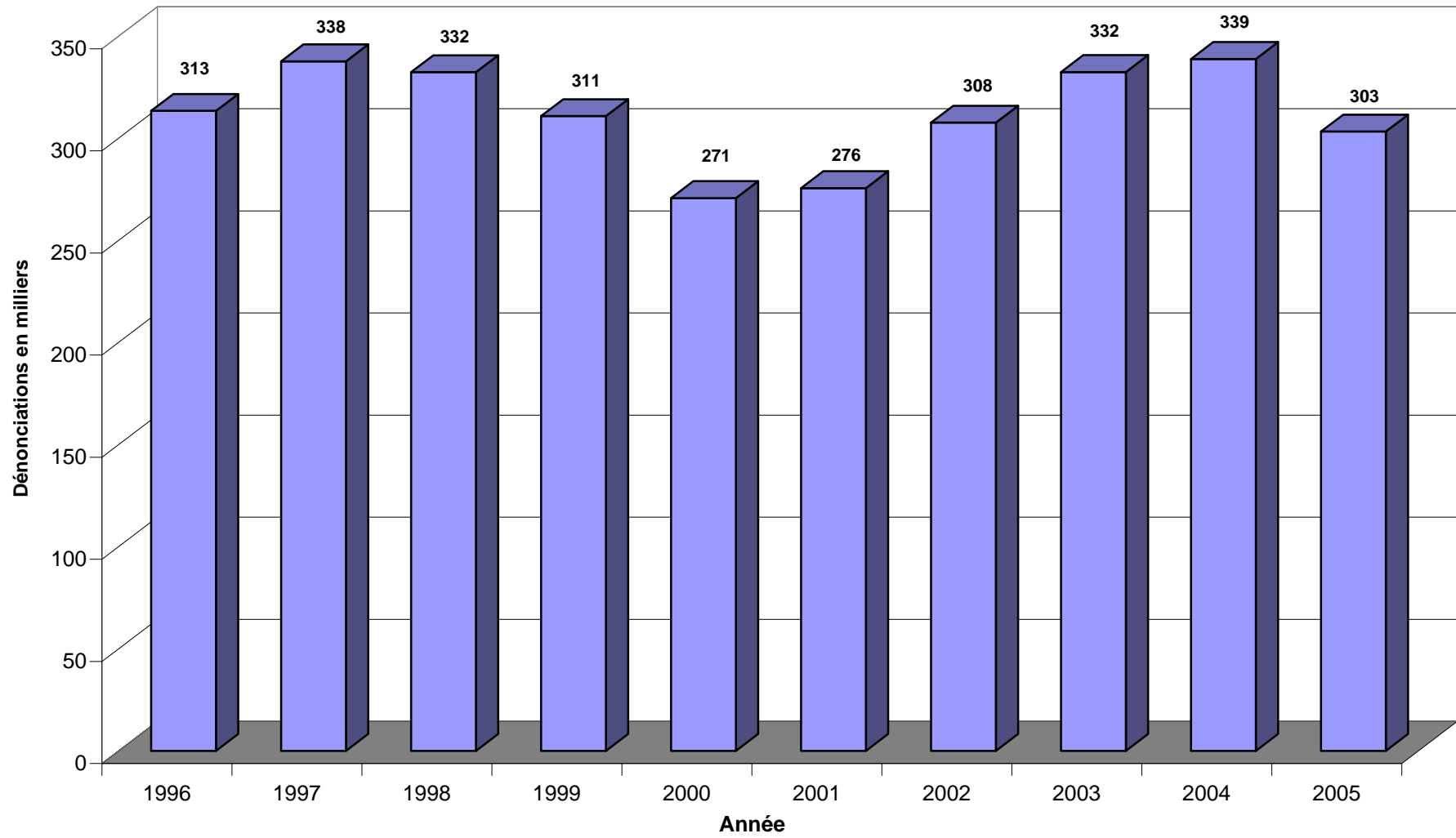
Page 20

	2005	2004
EN TOUT	3597	3360
MASCULIN	1930	1815
FEMININ	1667	1545
MINEURS	1109	1126
RETROUVEES	3432	2956

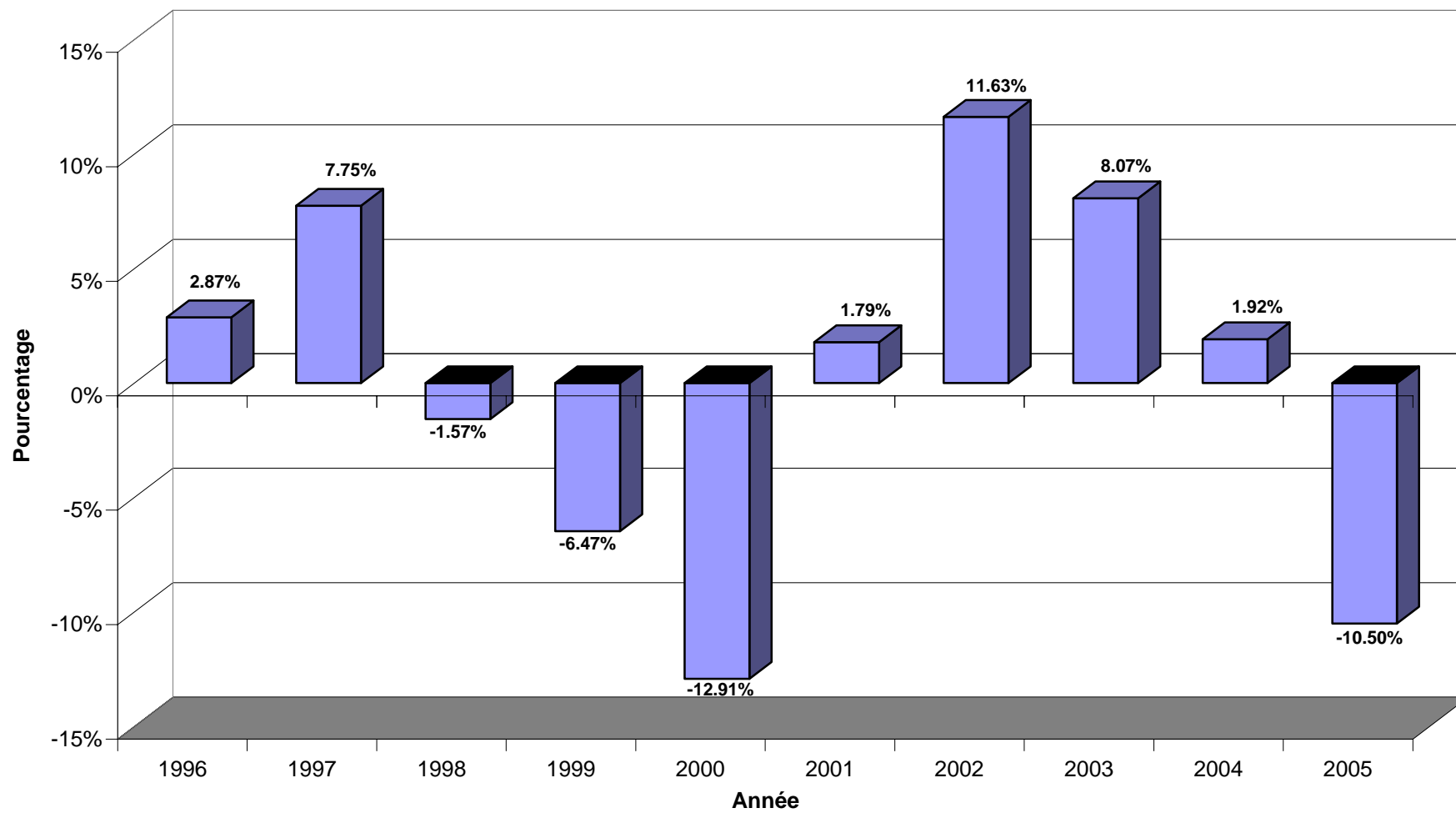
SUICIDES SIGNALES A LA POLICE

	2005	2004
EN TOUT	1657	1485
MASCULIN	1112	937
FEMININ	545	548
MINEURS	23	15
ETRANGERS	333	241

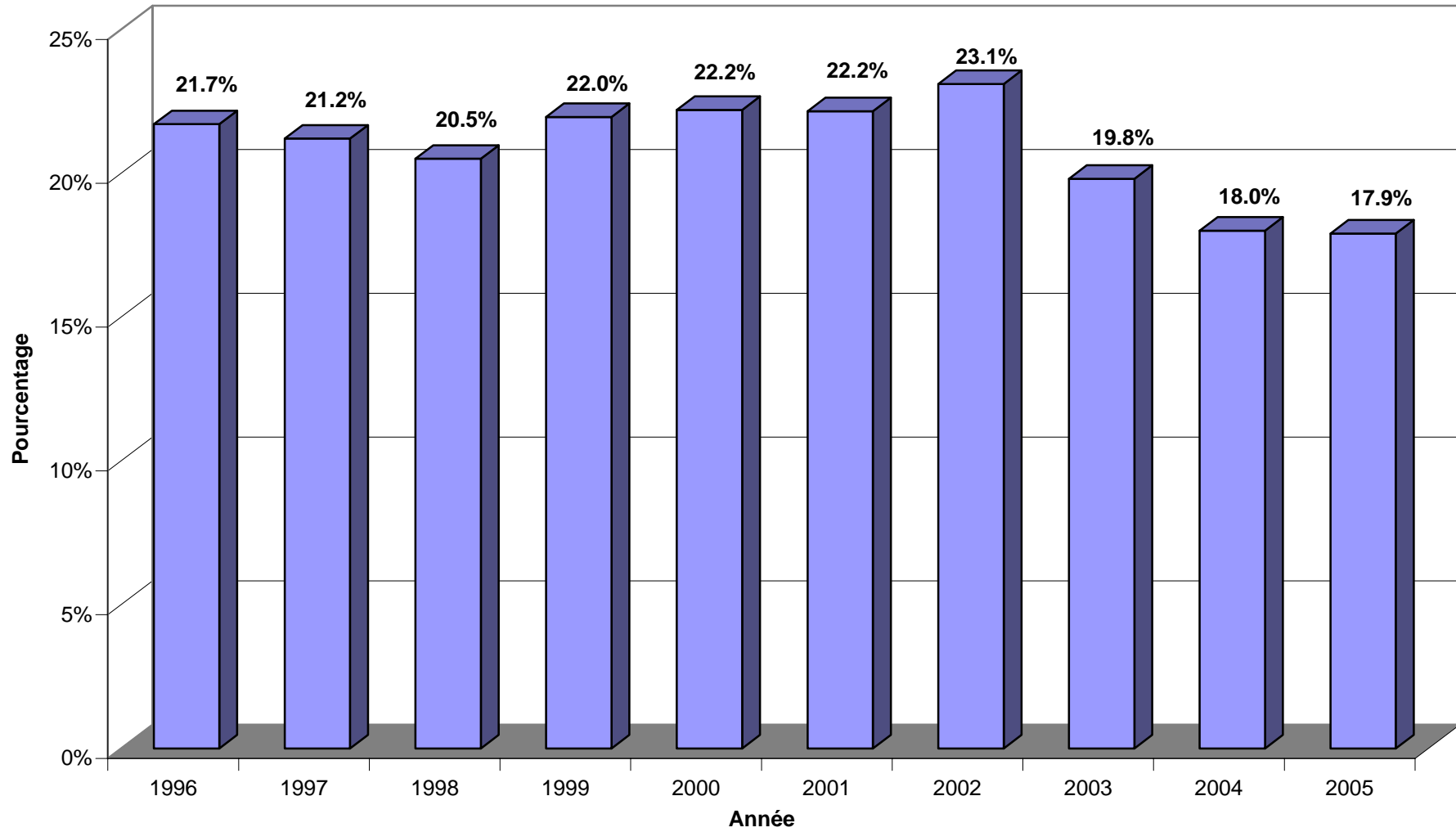
Nombre total des infractions recensées en Suisse, 1996-2005



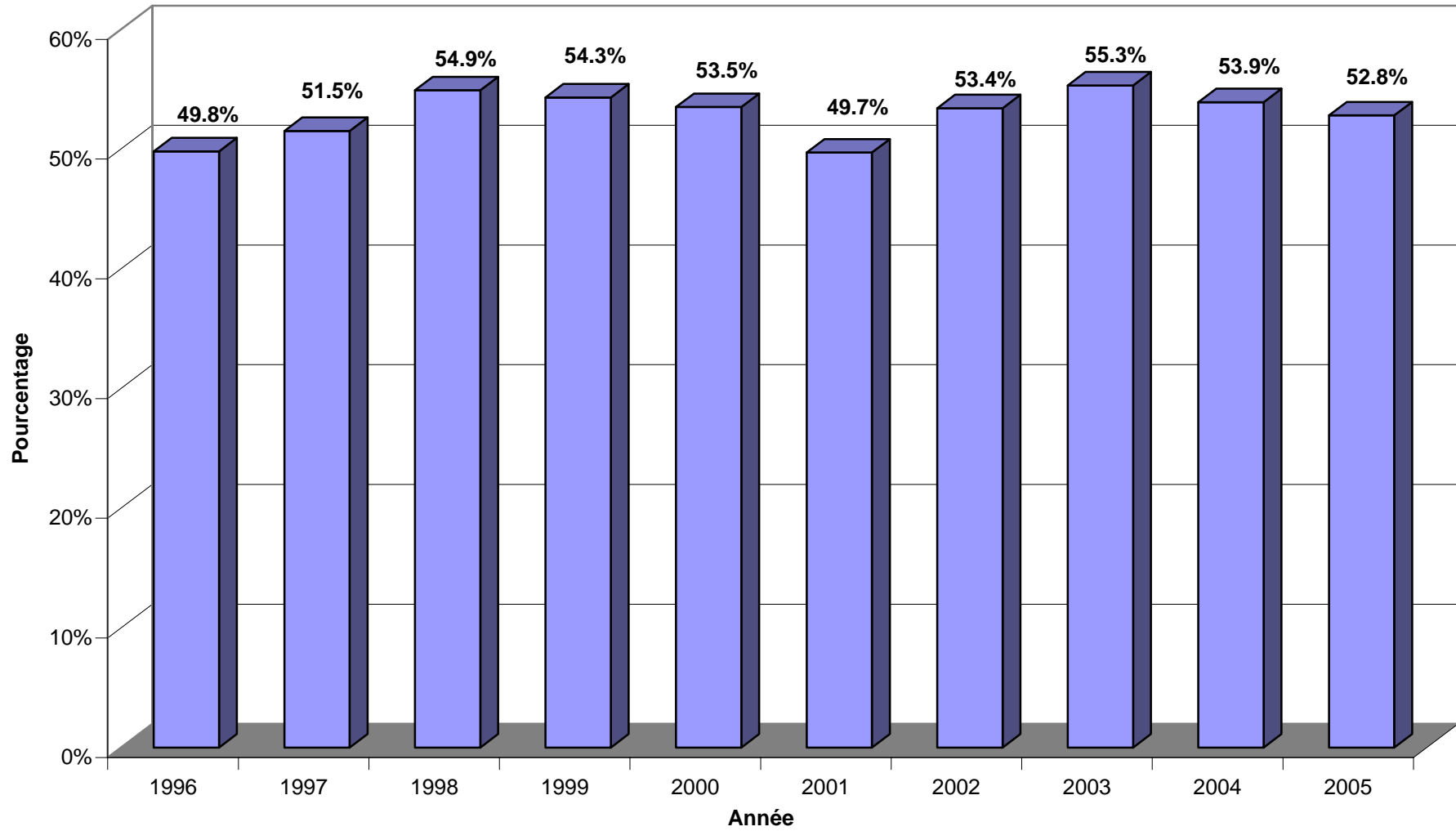
Nombre total des infractions recensées en Suisse; augmentation/diminution par rapport à l'année précédente en %, 1996-2005



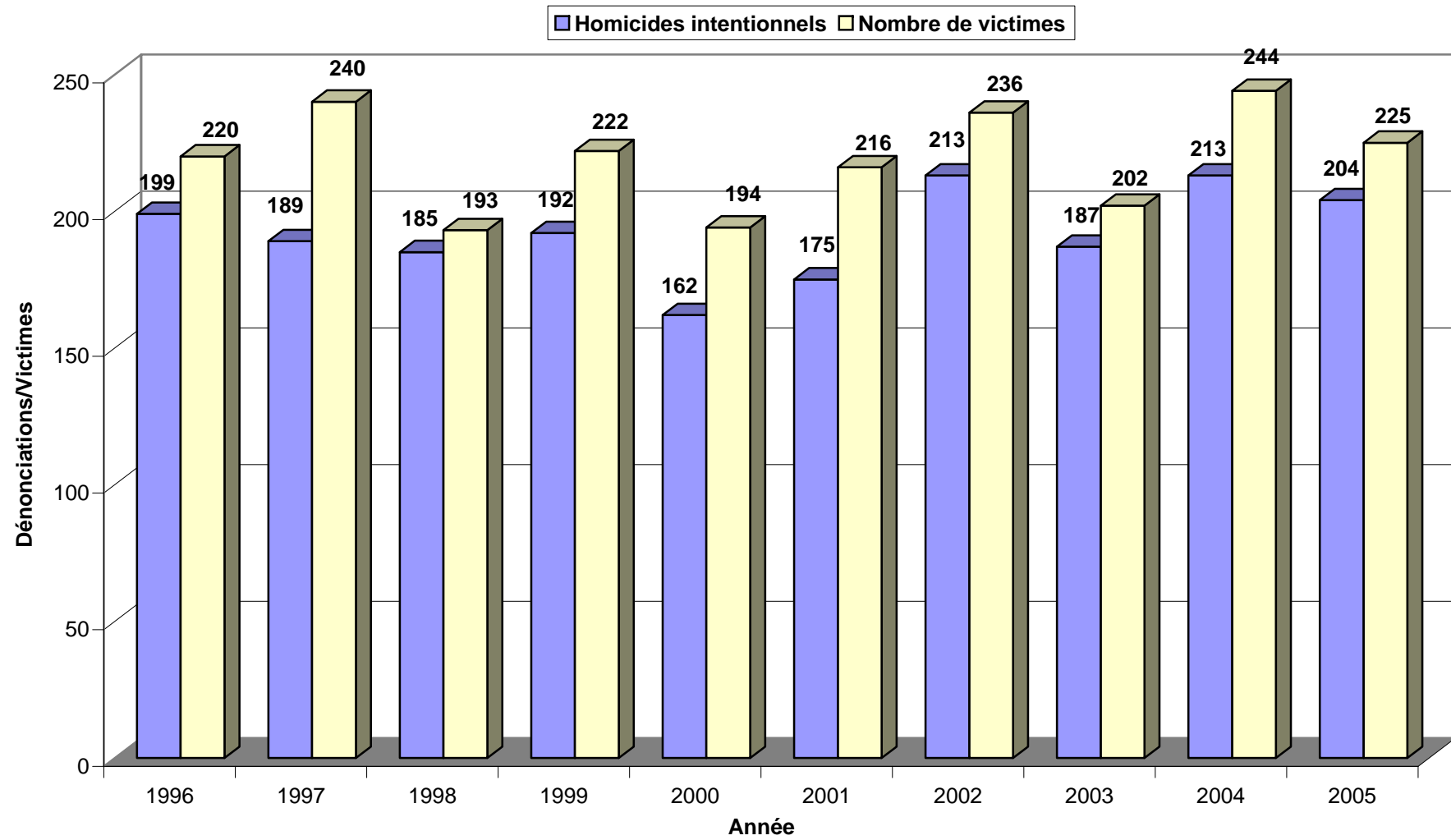
Pourcentage des suspects mineurs en Suisse, 1996-2005



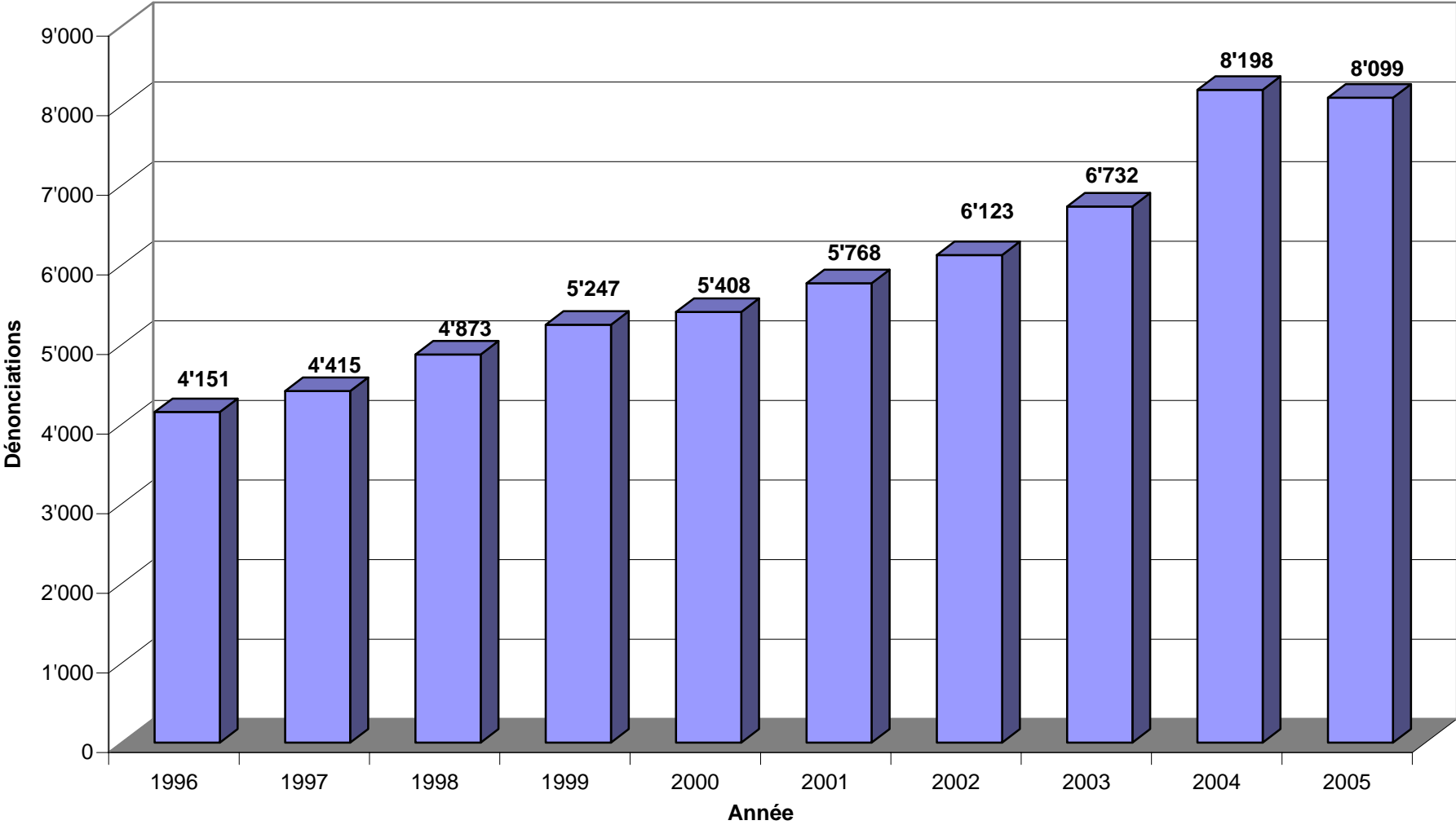
Pourcentage des suspects étrangers en Suisse, 1996-2005



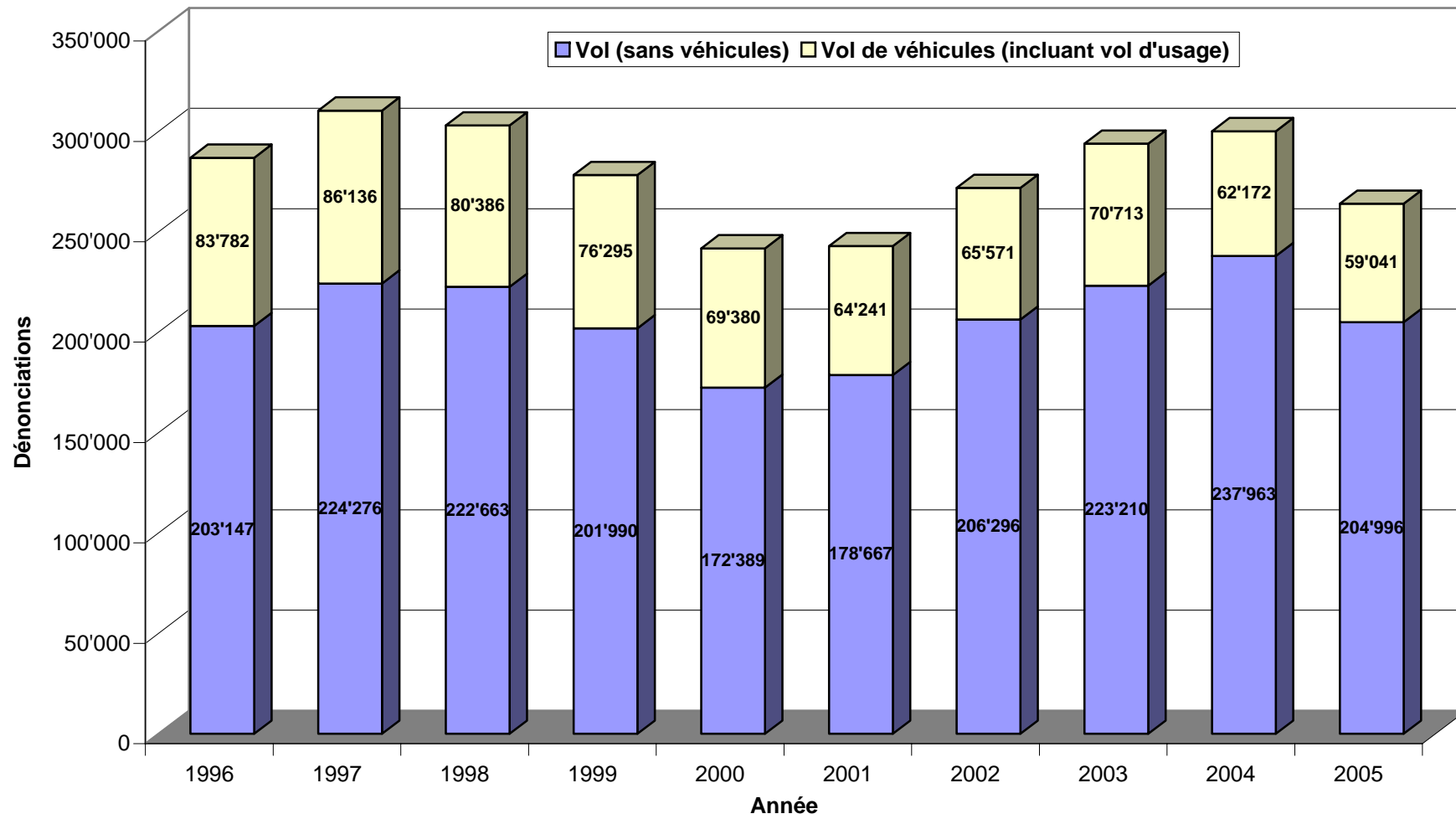
Homicides intentionnels et nombre de victimes, 1996-2005



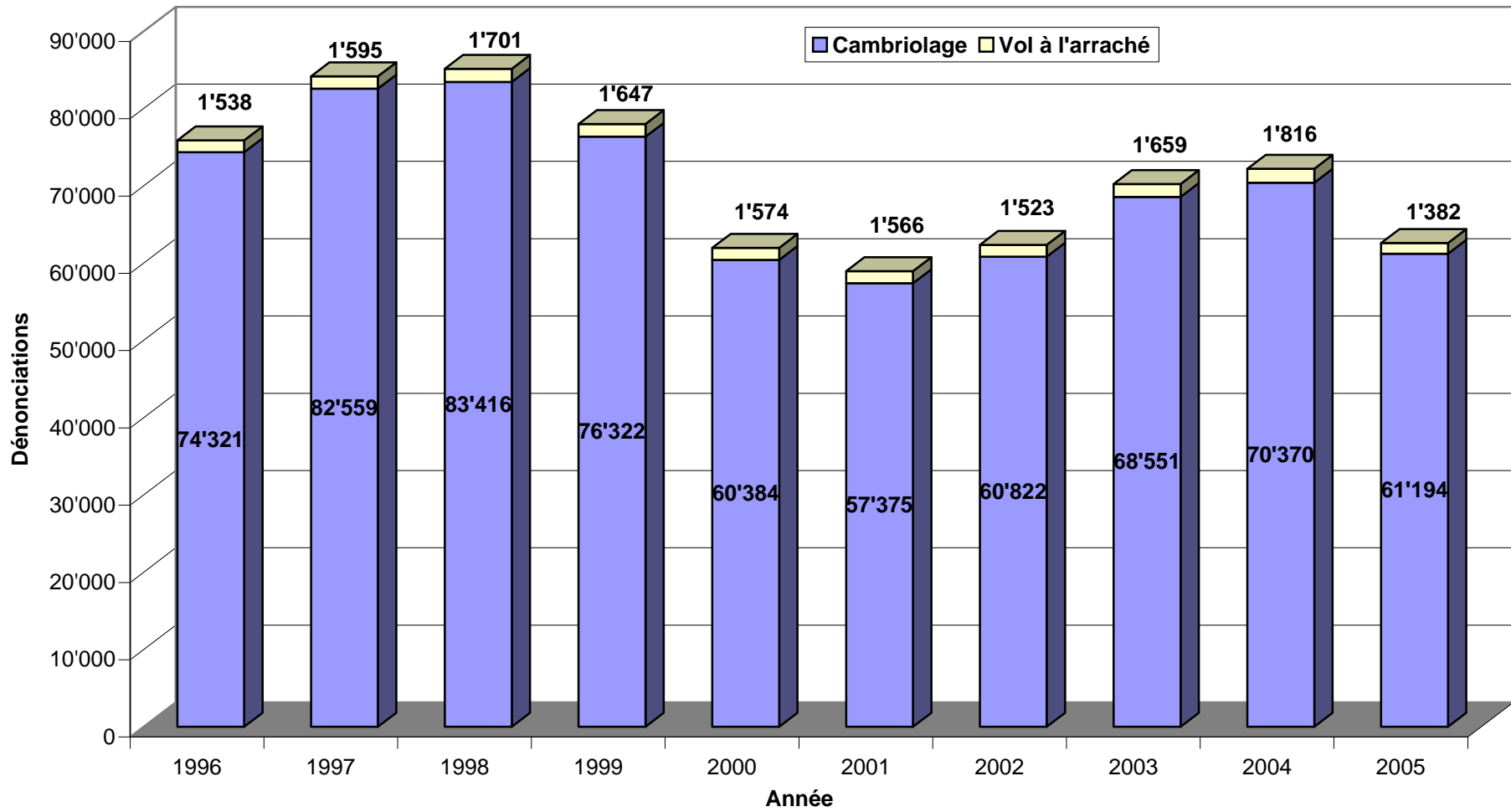
Lésions corporelles intentionnelles, 1996-2005



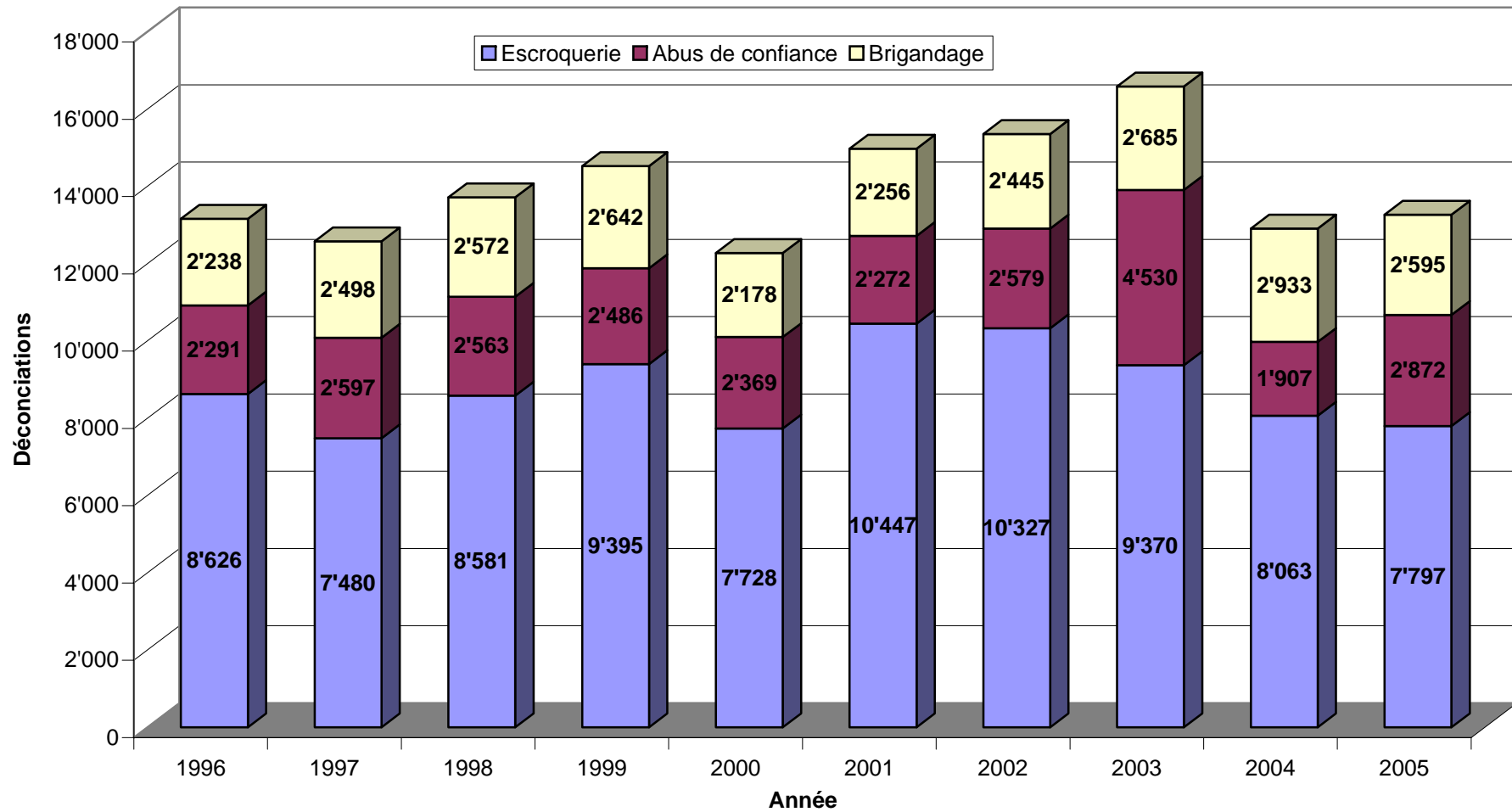
Vol, 1996-2005



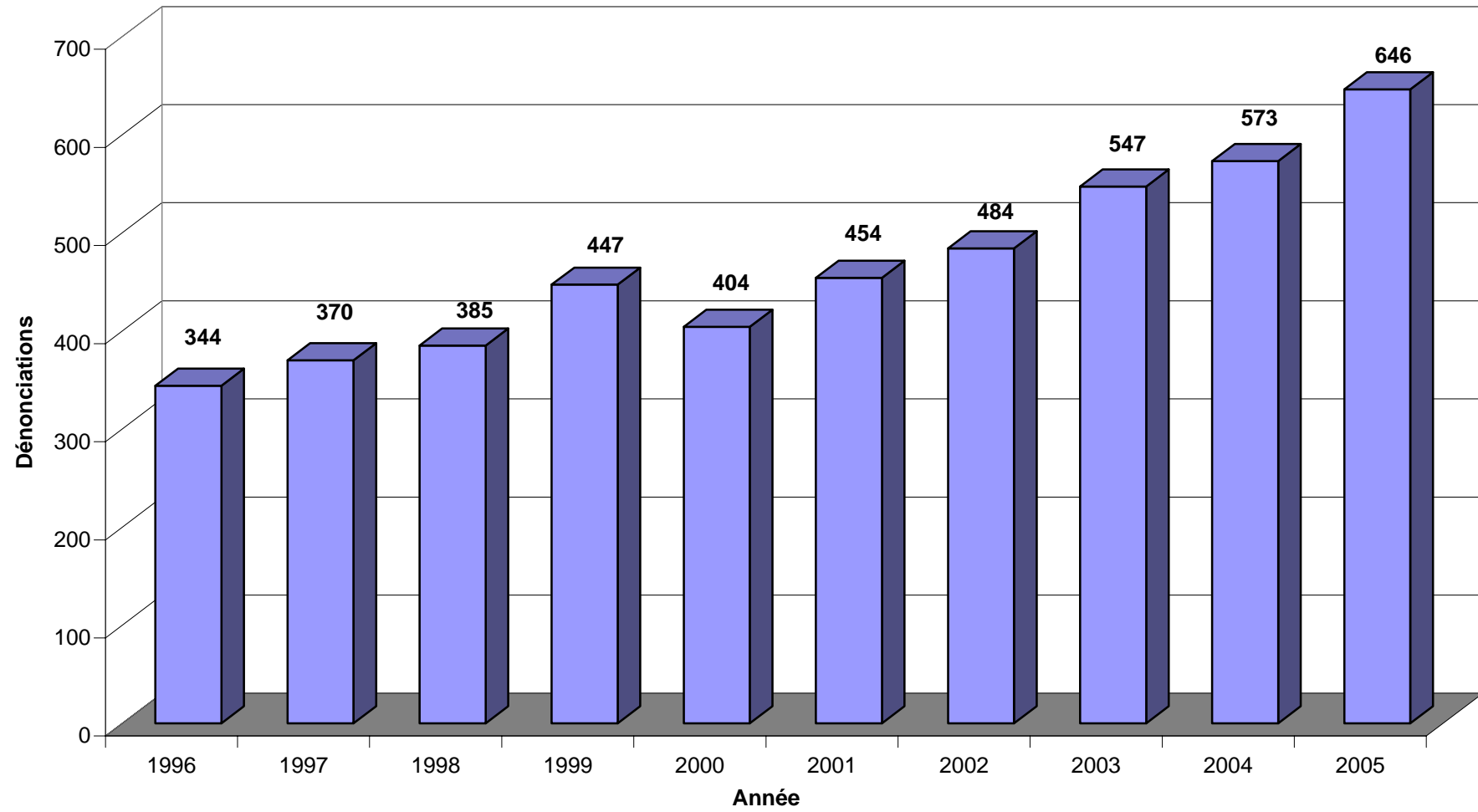
Cambriolage et vol à l'arraché, 1996-2005



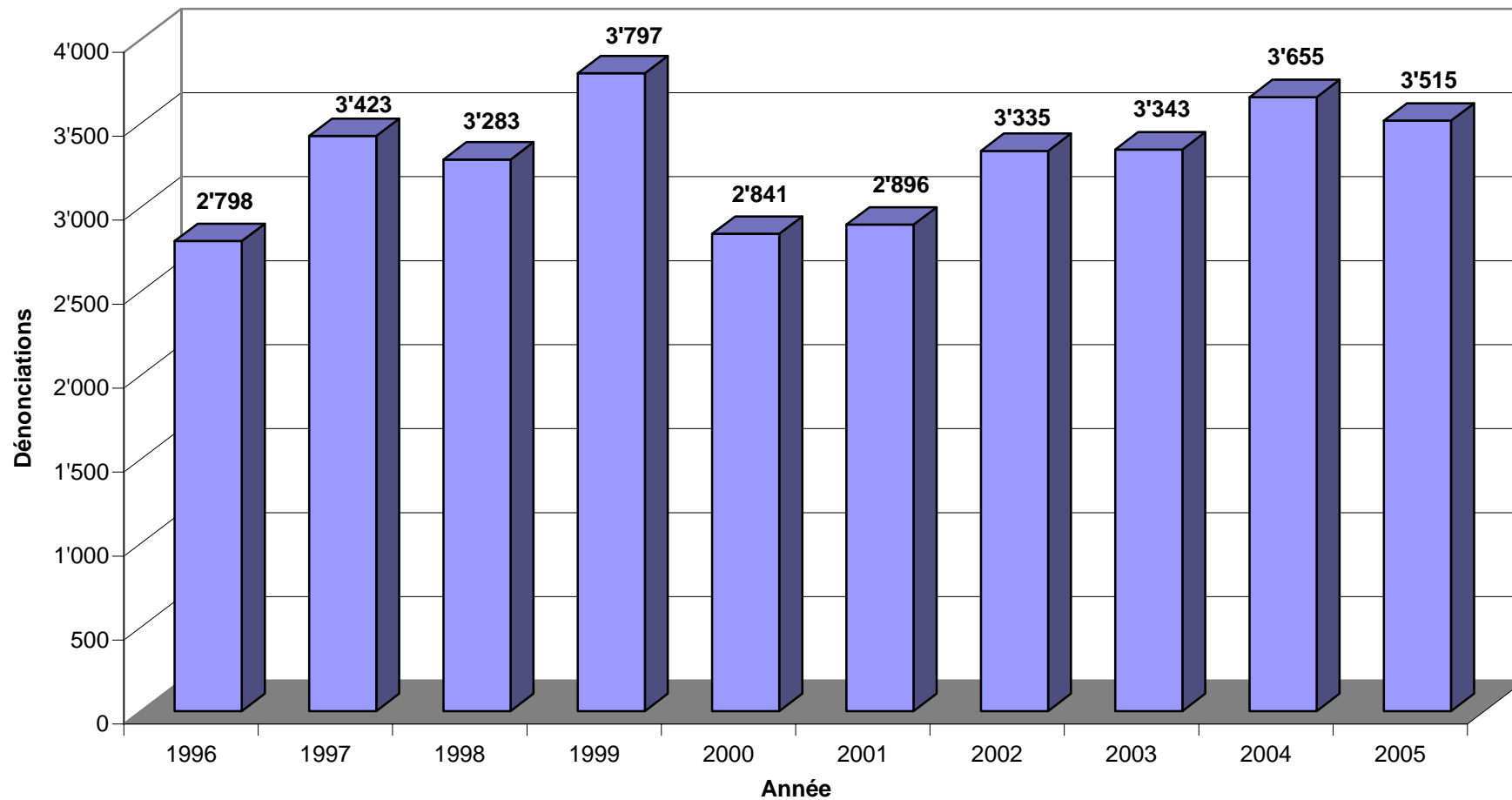
Infractions sélectionnées contre le patrimoine: escroquerie, abus de confiance, brigandage, 1996-2005



Viol, 1996-2005



Autres infractions contre l'intégrité sexuelle: art. 187-189, 191-194, 198 CPS, 1996-2005



Infractions au CPS recensées, taux pour 1 000 habitants, 1996-2005

